

là, et qu'il ait laissé passer l'année, celui qui l'a achetée la possédera, lui et ses enfans pour toujours, sans qu'elle puisse être rachetée, même au jubilé.

31 Si cette maison est dans un village qui n'a point de murailles, elle sera vendue selon la coutume des terres: et si elle n'a point été rachetée auparavant, elle retournera au propriétaire en l'année du jubilé.

32 Les maisons des lévites qui sont dans les villes peuvent toujours se racheter.

33 Si elles n'ont point été rachetées, elles retourneront aux propriétaires en l'année du jubilé, parce que les maisons que les lévites ont dans les villes sont l'héritage qu'ils possèdent parmi les enfans d'Israël.

34 Mais leurs faubourgs ne seront point vendus, parce que c'est un bien qu'ils possèdent pour toujours.

35 Si votre frère est devenu fort pauvre, et qu'il ne puisse plus travailler des mains, et si vous l'avez reçu comme un étranger qui est venu d'ailleurs, et qu'il ait vécu avec vous,

36 ne prenez point d'intérêt de lui, et ne tirez point de lui plus que vous ne lui avez donné. Craignez votre Dieu, afin que votre frère puisse vivre chez vous.

37 Vous ne lui donnerez point votre argent à usure, et vous n'exigerez point de lui plus de grains que vous ne lui en aurez donné.

38 Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai fait sortir de l'Égypte, pour vous donner la terre de Chanaan, et pour être votre Dieu.

39 Si la pauvreté réduit votre frère à se vendre à vous, vous ne l'opprimerez point en le traitant comme les esclaves,

40 mais vous le traiterez comme un mercenaire et comme un fermier; il travaillera chez vous jusqu'à l'année du jubilé,

41 et il sortira après avec ses enfans, et retournera à la famille et à l'héritage de ses pères.

42 Car ils sont mes esclaves; c'est moi qui les ai tirés de l'Égypte. Ainsi qu'on ne les vende point comme les autres esclaves.

43 N'accablez donc point votre frère par votre puissance; mais craignez votre Dieu.

44 Ayez des esclaves et des servantes des nations qui sont autour de vous.

45 Vous aurez aussi pour esclaves les étrangers qui sont venus parmi vous, ou ceux qui sont nés d'eux dans votre pays.

46 Vous les laisserez à votre postérité par un droit héréditaire, et vous en serez es maîtres pour toujours; mais n'opprimez point par votre puissance les enfans d'Israël, qui sont vos frères.

47 Si un étranger qui est venu d'ailleurs s'enrichit chez vous par son travail, et

qu'un de vos frères étant devenu pauvre se vende à lui ou à quelqu'un de sa famille,

48 il pourra être racheté après qu'il aura été vendu. Celui de ses parens qui voudra le racheter, pourra le faire;

49 son oncle, ou le fils de son oncle, et celui qui lui est uni par le sang ou par alliance. S'il peut lui-même se racheter, il le fera,

50 en supputant le nombre des années qui resteront depuis le temps qu'il aura été vendu jusqu'à l'année du jubilé, et en rabattant à son maître sur le prix qu'il avait donné en l'achetant ce qui peut lui être dû à lui-même pour le temps qu'il l'a servi, en comptant ses journées comme celles d'un mercenaire.

51 S'il reste beaucoup d'années jusqu'au jubilé, il paiera aussi plus d'argent:

52 s'il en reste peu, il comptera avec son maître selon le nombre des années qui resteront, et il lui rendra l'argent à proportion du nombre des années,

53 en rabattant sur le prix ce qui lui sera dû à lui-même pour le temps qu'il l'aura servi. Que son maître ne le traite point avec dureté et avec violence devant vos yeux.

54 S'il ne peut être racheté en cette manière, il sortira libre en l'année du jubilé avec ses enfans.

55 Car les enfans d'Israël sont mes esclaves, eux que j'ai fait sortir de l'Égypte.

CHAPITRE XXVI.

Promesses faites aux observateurs des préceptes. Menaces prononcées contre les prévaricateurs.

1 Je suis le Seigneur votre Dieu: vous ne vous ferez point d'idole ni d'image taillée: vous ne dresserez point de colonnes ni de monumens, et vous n'érigerez point dans votre terre de pierre remarquable par quelque superstition, pour l'adorer. Car je suis le Seigneur votre Dieu.

2 Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

3 Si vous marchez selon mes préceptes, si vous gardez et pratiquez mes commandemens, je vous donnerai les pluies propres à chaque saison.

4 La terre produira les grains, et les arbres seront remplis de fruits.

5 La moisson, avant d'être battue, sera pressée par la vendange; et la vendange sera elle-même, avant qu'on l'achève, pressée par le temps des semailles. Vous mangerez votre pain, et vous serez rassasiés, et vous habiterez dans votre terre sans aucune crainte.

6 J'établirai la paix dans l'étendue de votre pays: vous dormirez en repos, et il n'y aura personne qui vous inquiète. J'éloi-

nerai de vous les bêtes qui pourraient vous nuire : et l'épée *des ennemis* ne passera point par vos terres.

7 Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont en foule devant vous.

8 Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent d'entre vous en poursuivront dix mille : vos ennemis tomberont sous l'épée devant vos yeux.

9 Je vous regarderai favorablement, et je vous ferai croître : vous vous multiplierez de plus en plus, et j'affermirai mon alliance avec vous.

10 Vous mangerez les fruits de la terre que vous aviez en réserve depuis long-temps, et vous rejetterez à *la fin* les vieux dans la grande abondance des nouveaux.

11 J'établirai ma demeure au milieu de vous, et je ne vous rejetterai point.

12 Je marcherai parmi vous, je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.

13 Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre des Egyptiens, afin que vous ne fussiez point leurs esclaves, et qui ai brisé les chaînes qui vous faisaient baisser le cou, pour vous faire marcher la tête levée.

14 Si vous ne m'écoutez point, et que vous n'exécutez point tous mes commandemens ;

15 si vous dédaignez de suivre mes lois, et que vous méprisiez mes ordonnances, si vous ne faites point ce que je vous ai prescrit, et que vous rendiez mon alliance vaine et inutile ;

16 voici la manière dont j'en userai aussi avec vous : Je vous punirai bientôt par l'indigence et par une ardeur qui vous desséchera les yeux et vous consumera. Ce sera en vain que vous semerez vos grains, parce que vos ennemis les dévoreront.

17 J'arrêterai sur vous l'œil de ma colère : vous tomberez devant vos ennemis, et vous serez assujettis à ceux qui vous haïssent : vous fuirez sans que personne vous poursuive

18 Si après cela même vous ne m'obéissez point, je vous châtierai encore sept fois davantage à cause de vos péchés,

19 et je briserai la dureté de votre orgueil. Je ferai que le ciel sera pour vous comme de fer, et la terre *comme* d'airain.

20 Tous vos travaux seront rendus inutiles, la terre ne produira point de grains, ni les arbres ne donneront point de fruits.

21 Si vous vous opposez encore à moi, et que vous ne vouliez point m'écouter, je multiplierai vos plaies sept fois davantage à cause de vos péchés.

22 J'enverrai contre vous des bêtes sauvages qui vous consumeront vous et vos troupeaux, qui vous réduiront à un petit

nombre, et qui de vos chemins feront des déserts.

23 Si après cela vous ne voulez point encore vous corriger, et que vous continuiez à marcher contre moi ;

24 je marcherai aussi moi-même contre vous, et je vous frapperai sept fois *d'avantage* à cause de vos péchés.

25 Je ferai venir sur vous l'épée qui vous punira pour avoir rompu mon alliance : et quand vous vous serez réfugiés dans les villes, j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés entre les mains de vos ennemis,

26 après que j'aurai brisé votre soutien qui est le pain : en sorte que dix femmes cuiront du pain dans un même four, et le rendront au poids, et que vous en mangerez sans en être rassasiés.

27 Si même après cela vous ne m'écoutez pas encore, et que vous continuiez à marcher contre moi,

28 je marcherai aussi contre vous, j'opposerai ma fureur à la vôtre, et je vous châtierai de sept plaies *nouvelles* à cause de vos péchés,

29 jusqu'à *vous réduire* à manger la chair de vos fils et de vos filles.

30 Je détruirai vos hauts lieux, et je briserai vos statues. Vous tomberez parmi les ruines de vos idoles, et mon âme vous aura en une telle abomination,

31 que je changerai vos villes en solitudes ; je ferai de vos sanctuaires des lieux déserts, et je ne recevrai plus de vous l'odeur très-agréable *des sacrifices*.

32 Je ravagerai votre pays, je le rendrai l'étonnement de vos ennemis même, lorsqu'ils en seront devenus *les maîtres et les habitans*.

33 Je vous disperserai parmi les nations, je tirerai l'épée après vous, votre pays sera désert, et vos villes ruinées.

34 Alors la terre se plaira dans les jours de son repos pendant le temps qu'elle demourera déserte.

35 Quand vous serez dans une terre ennemie, elle se reposera, et elle trouvera son repos étant seule *et abandonnée* ; parce qu'elle ne l'a point trouvé dans vos jours de *sabbat*, lorsque vous l'habitiez.

36 Quant à ceux d'entre vous qui resteront, je frapperai leurs cœurs d'épouvante au milieu de leurs ennemis ; le bruit d'une feuille qui vole les fera trembler ; ils fuiront comme s'ils voyaient une épée, et ils tomberont sans que personne les poursuive ;

37 ils tomberont chacun sur leurs frères, comme s'ils fuyaient du combat : nul d'entre vous ne pourra résister à vos ennemis.

38 Vous périrez au milieu des nations,

et vous mourrez dans une terre ennemie.

39 S'il en demeure encore quelques-uns d'entre ceux-là, ils sécheront au milieu de leurs iniquités dans la terre de leurs ennemis, et ils seront accablés d'afflictions à cause des péchés de leurs pères et de leurs propres péchés,

40 jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités et celles de leurs ancêtres, par lesquelles ils ont violé mes ordonnances, et ont marché contre moi.

41 Je marcherai donc aussi moi-même contre eux, et je les ferai aller dans un pays ennemi, jusqu'à ce que leur âme incircumscise rougisse de honte : ce sera alors qu'ils prieront pour leurs impiétés.

42 Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham. Je me souviendrai aussi de la terre,

43 qui ayant été laissée par eux se plaira dans ses jours de sabbat, souffrant volontiers d'être seule et abandonnée à cause d'eux. Ils me demanderont alors pardon pour leurs péchés, parce qu'ils auront rejeté mes ordonnances et méprisé mes lois.

44 Ainsi lors même qu'ils étaient dans une terre ennemie, je ne les ai pas néanmoins tout-à-fait rejetés, et je ne les ai point méprisés jusqu'à les laisser périr entièrement, et à rendre vaine l'alliance que j'ai faite avec eux. Car je suis le Seigneur leur Dieu.

45 Et je me souviendrai de cette ancienne alliance que j'ai faite avec eux, quand je les ai tirés de l'Égypte à la vue des nations, afin que je fusse leur Dieu. Je suis le Seigneur. Ce sont là les ordonnances, les préceptes, et les lois que le Seigneur donna par Moïse sur la montagne de Sinai, comme un pacte entre lui et les enfans d'Israël.

CHAPITRE XXVII.

Lois touchant les vœux et les dîmes.

1 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2 Parlez aux enfans d'Israël, et dites-leur : L'homme qui aura fait un vœu et qui aura promis à Dieu de lui consacrer sa vie, paiera pour se décharger de son vœu un certain prix, selon l'estimation suivante :

3 Si c'est un homme depuis la vingtième année jusqu'à la soixantième, il donnera cinquante sicles d'argent selon le poids du sanctuaire

4 si c'est une femme, elle en donnera trente.

5 Depuis cinq ans jusqu'à vingt, l'homme donnera vingt sicles, et la femme dix.

6 Depuis un mois jusqu'à cinq ans, on donnera cinq sicles pour un garçon, et trois pour une fille.

7 Depuis soixante ans et au-dessus, un

homme donnera quinze sicles et une femme dix.

8 Si c'est un pauvre, et qu'il ne puisse payer le prix de son vœu selon l'estimation ordinaire, il se présentera devant le prêtre qui en jugera, et il donnera autant que le prêtre le verra capable de payer.

9 Si quelqu'un voue au Seigneur une bête qui puisse lui être immolée, elle sera saine,

10 et elle ne pourra être changée, c'est-à-dire, qu'on ne pourra en donner ni une meilleure pour une mauvaise, ni une pire pour une bonne. Si celui qui l'a vouée, la change ; et la bête qui aura été changée, et celle qui aura été substituée en sa place, sera consacrée au Seigneur.

11 Si quelqu'un voue au Seigneur une bête impure qui ne puisse lui être immolée, elle sera amenée devant le prêtre.

12 qui jugera si elle est bonne ou mauvaise, et y mettra le prix.

13 Si celui qui offre la bête veut en payer le prix, il ajoutera encore un cinquième à l'estimation qui en sera faite.

14 Si un homme voue sa maison, et la consacre au Seigneur, le prêtre considérera si elle est bonne ou mauvaise, et elle sera vendue selon le prix qu'il y aura mis.

15 Si celui qui a fait le vœu veut la racheter, il ajoutera un cinquième à l'estimation qui en aura été faite, et il aura la maison.

16 S'il a voué et consacré au Seigneur le champ qu'il possède, ou y mettra le prix à proportion de la quantité de grain qu'on emploie pour le semer : s'il faut trente muids d'orge pour semer le champ, il sera vendu cinquante sicles d'argent.

17 Si un homme fait vœu de donner son champ dès le commencement de l'année du jubilé, il sera estimé autant qu'il pourra valoir.

18 S'il le voue quelque temps après, le prêtre supputera l'argent selon le nombre des années qui restent jusqu'au jubilé, et il en ôtera autant du prix.

19 Si celui qui avait voué son champ veut le racheter, il ajoutera un cinquième à l'estimation qui en aura été faite, et il le possédera de nouveau.

20 S'il ne veut pas le racheter, et s'il a été vendu à un autre, il ne sera plus au pouvoir de celui qui l'avait voué de le racheter :

21 parce que lorsque le jour du jubilé sera venu, il sera consacré au Seigneur, et qu'un bien consacré appartient aux prêtres.

22 Si le champ qui a été consacré au Seigneur, a été acheté, et n'est pas venu à celui qui le donne de la succession de ses ancêtres,